

Modalités d'accueil du public

L'accès à la salle de lecture se fait toujours sur rendez-vous (jours d'accueil limités).

Publié le 01 janvier 2022

Meilleurs
vœux



Photomontage d'après un dessin d'élève, fonds Christian Jaureguy, après 1965 (AD Vaucluse 162 J 15)



Le pass sanitaire n'est pas obligatoire pour accéder à la salle de lecture, il l'est en revanche pour participer à nos activités culturelles.

Fonctionnement de la salle de lecture

- > Le nombre de places étant limité en salle de lecture, la prise de **rendez-vous** est **obligatoire** (sans cette prise de rendez-vous, vous risquez de ne pas être accueilli). Elle se fait le **matin**, du lundi au vendredi **de 9h à 11h au 04 90 86 16 18** ;
- > **port du masque obligatoire** et dans des conditions strictes de respect des règles sanitaires ;
- > **gestes barrières** et **distanciation physique** respectés
- > nombre de places de consultation limité ;
- > pré-demandes de documents privilégiées ;
- > priorité aux recherches ne pouvant être réalisées à distance.




Clefs des casiers de consigne de la salle de lecture des archives départementales de Vaucluse

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de la salle de lecture, consultez l'[espace lecteur](#)



Programmation culturelle

En vertu des dispositions du [décret du 7 août 2021](#) , le contrôle du pass sanitaire sera nécessaire pour participer à toutes nos manifestations (conférences, visites, ateliers, Journées européennes du Patrimoine)

Une petite douceur pour bien débuter l'année ?



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON